

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à la gestion du bruit dans l'environnement, transposée en droit wallon par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 mai 2004 relatif à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, une enquête publique relative au projet de plan d'actions de lutte contre le bruit routier est organisée sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
12/09/18	17/09/2018	Commune de Chapelle-lez-Herlaimont SERVICES TECHNIQUES Service Environnement (Chaussée romaine, 42A) Le 5/11/2018 à 15 heures	Administration communale SERVICE ENVIRONNEMENT Place de l'Hôtel de Ville, 16 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- Sur **Internet**, via le lien suivant : <http://www.plan-bruit-routier-wallonie.be>
 - Au **Service Environnement** de l'Administration communale (Chaussée romaine, 42A), chaque jour ouvrable du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h00 à 16h00, le vendredi de 9 à 11h et le samedi matin de 10 à 12h sur rendez-vous

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du conseiller en environnement (064/43.20.71).

Toute personne intéressée peut formuler ses observations, si elle le souhaite :

- Par **réponse au questionnaire en ligne** accessible via le lien mentionné ci-dessus.
- Par **réponse manuscrite** sur le questionnaire téléchargé et imprimé, accessible via le site mentionné ci-dessus, le questionnaire rempli devant être réceptionné au plus tard à la date de clôture de l'enquête, soit par l'Administration communale, soit par l'Administration régionale à l'adresse électronique ou postale suivante :
Courriel : plan-bruit-routier.dgo1@spw.wallonie.be
Courrier : Service Public de Wallonie – DGO1 – Direction de l'Expertise des Ouvrages – rue Côte d'Or, 253 – 4000 LIEGE.
- Par **prise de rendez-vous et communication verbale** au conseiller en environnement ou, à défaut, à l'agent communal délégué à cet effet.

Conseiller en environnement : M. POGLAJEN Didier, Services Techniques (Service Environnement), Chaussée romaine, 42A à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont – 064/43.20.71 – didier.poglajen@publilink.be

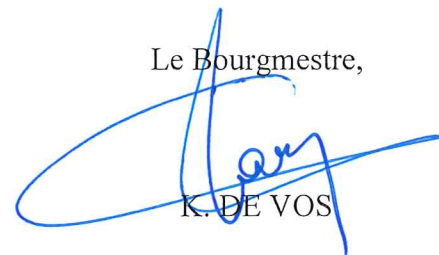
A Chapelle-lez-Herlaimont, le 12 septembre 2018.

La Directrice générale,


E. ISKENDER



Le Bourgmestre,


K. DE VOS